



Modification no 00 2 à la demande de soumissions Polycom Maintenance & Support ou équivalent

Demande de devis (RFQ)

Sollicitation No.	BPM018063/A	Date :	Le 9 mars 2023
Dossier GCDOCS No.	S.O.	Référence GETS No.	

Bureau d'émission	SPC CPS Approvisionnement en services internes et numériques (PSDI) Services d'acquisition interne et numérique (SAIN) Approvisionnement en TI d'entreprise (EITP) Achats de TI d'entreprise (ATI)	
Autorité contractante (L'autorité contractante est la personne-ressource pour toutes les questions et tous les commentaires au sujet du présent document.)	Nom	James Graves
	Numéro de téléphone	(613) 668-9563
	Adresse e-mail	james.graves2@canada.ca
	Adresse postale	K1P 0B5
Date et heure de clôture	14 mars 20215h00 15h00	
Fuseau horaire	Heure de l'Est (HE)	
Destination des biens/services	99, rue Metcalfe Ottawa (Ontario) K1A 1E3	
Adresse de courriel pour la soumission de la réponse avant la date de clôture	Les soumissions doivent être soumises dans le portail P2P. Pour toute question ou préoccupation, veuillez envoyer un courriel à l'autorité contractante : james.graves2@canada.ca	

Cette modification no 002 à la demande de soumissions vise à :

1 – Publier la réponse du Canada aux questions de l'industrie;

1) Publier la réponse du Canada aux questions de l'industrie :

Mod 001	
Question 1	Nous demandons une prolongation d'une semaine supplémentaire pour soumettre notre réponse.
A1	SPC accepte de prolonger cette demande de soumissions de 1 semaine - du 7 mars 2023 au 14 mars 2023.
Question 2	Nous demandons un délai supplémentaire de 7 jours ouvrables pour nous donner le temps de formuler notre réponse
A2	SPC accepte de prolonger cette demande de soumissions de 1 semaine - du 7 mars 2023 au 14 mars 2023.
Mod 002	
Question3	Poly fournit des prix aux soumissionnaires en USD. Afin d'assurer la certitude des coûts dans l'annexe pour les années d'option, SPC permettrait-il aux soumissionnaires de soumettre l'annexe usd? Cela atténuerait le risque de taux de change pour tous les soumissionnaires.
A3	SPC n'inclura pas de provisions pour fluctuation du taux de change. SPC a l'intention de payer le prix fixe et ne veut pas présumer de la hausse ou de la baisse des fluctuations du taux de change sur une base continue.
Question4	En 2020, sacc 4001 a été modifié pour permettre des pièces certifiées « comme neuves ». Poly n'est pas en mesure de se conformer à sacc 4001 section 2 telle qu'elle est écrite puisque les pièces de rechange d'entretien de Poly sont un mélange de nouvelles et certifiées comme neuves. SPC envisagerait-il de modifier l'article 02 de 4001 pour en faire ce qui suit afin que les soumissionnaires soient conformes : 4001 (2015-04-01), Conditions générales supplémentaires - Achat, location et entretien du matériel. Les présentes conditions générales supplémentaires sont modifiées comme suit : Un. À l'article 02 des Conditions générales supplémentaires 4001, le paragraphe 2 est supprimé dans son intégralité. B. À l'article 02 des Conditions générales supplémentaires 4001, le paragraphe 2 est modifié comme -nouvelle qualité et doit être de la même marque et équivalent en fonction aux pièces d'équipement d'origine. C. À l'article 25 des Conditions générales supplémentaires 4001, les paragraphes 3, 5 et 7 sont supprimés dans leur intégralité. D. À l'article 26 des Conditions générales supplémentaires 4001, les alinéas 3a), 3b), 3c), 3d), 3e) et 3f) sont supprimés dans leur intégralité.
A4	SPC ne modifiera pas les Conditions générales supplémentaires 4001. SPC a besoin de pièces comme neuves.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES

Voici un résumé des pièces jointes ou des modifications apportées à ce jour à la présente demande de soumissions :

Suivi des documents	Répartition	Date :	Désignation des marchandises
Amendement 001	P2P & Acheter et vendre	1er mars 2023	<ul style="list-style-type: none">- Réponse du Canada aux questions de l'industrie- Prolonger la date de clôture
Amendement 002	P2P & Acheter et vendre	Le 9 mars 2023	<ul style="list-style-type: none">- Réponse du Canada aux questions de l'industrie